Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240910-DEC202496-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

10 SEPT 2024

DEC202496
FINANCES ;
Signature d'un devis pour la fourniture d'équipements de protection incendie au tennis couvert.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

CONSIDERANT le local des terrains de tennis couverts, propriété de la commune ;

CONSIDERANT que ce local est un ERP de 5ème catégorie et qu'à ce titre, il doit disposer d'extincteurs ;

CONSIDERANT l'offre faite par la société Extinctor pour un montant de 270 € TTC ;

DECIDE d'attribuer le marché à la Société Extinctor pour un montant de 270 € TTC.

PUBLICATION au R.A.A.

Le Maire,

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON